AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-7-72 410590

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

N° I42 - JUILLET I972

LA MOUCHE DES FRUITS

La Mouche des fruits représentait il y a quelques années un souci majeur pour les arboriculteurs de la France méditerranéenne à partir du mois de juillet.

La Station d'Avertissements, qui met chaque année en place un réseau de piégeage permettant le contrôle de l'évolution de l'insecte, a pu régulièrement informer les producteurs de fruits de l'importance du risque et des nécessités de traitement ; la Station a réussi ainsi à limiter les traitements aux seules applications indispensables ; il a même été possible certaines années de déconseiller tout traitement.

L'importance des dégâts imputables à la Mouche des fruits a diminué du fait de l'amélioration de l'état sanitaire des fruits importés, par suite du renforcement des mesures de contrôles phytosanitaires aux frontières.

Cependant les arboriculteurs doivent rester sensibilisés sur ce problème et selon nos prescriptions il pourra être indispensable de recourir à des pulvérisations insecticides. Ces traitements seront réalisés en tenant compte des autres ravageurs présents dans le verger à la même époque afin de ne pas augmenter le nombre d'interventions. Il faudra aussi choisir des insecticides efficaces contre les divers insectes à éliminer ou à prévenir en même temps, compte-tenu de celui qui représente le risque le plus grave. La lutte contre la Mouche des fruits est préventive, elle est liée à la maturité des fruits (on retrouve là des circonstances comparables à celles qui déterminent la lutte contre la Tordeuse orientale).

Le choix des produits est donc extrêmement important ; s'ils doivent être persistants aucun résidu ne devra subsister au moment de la consommation (voir bulletin n° I39 d'avril I972).

TEIGNE DE L'OLIVIER

Les olives atteignent la taille d'un grain de blé. Les pontes de la Teigne (3° génération) sont possibles. Il devient donc indispensable d'assurer immédiatement la protection des jeunes fruits, protection d'autant plus nécessaire que les fruits sont généralement peu abondants donc seront très recherchés par les femelles.

Utiliser : Le Diméthoate, l'Endothion, le Phosphamidon, le Formothion, etc...

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

Tirage du 6 juillet I972 - 2700 exemplaires
Précédent tirage n° I4I - 4° supplément

P30

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure
Agronomique de MONTPELLIER

Téléphone : 63-05-32

MONTPELLIER, le 6 Juillet 1972

NOTE : 10

EUDEMIS

Le deuxième vol de papillons d'Eudémis se manifeste depuis le 3 Juillet à BAIXAS, BANYULS-des-ASPRES, faiblement à St-JEAN LASSEILLE (Pyrénées-Orientales); il est plus net à BIZE (Aude); St-JUST, St-GEORGES D'ORQUES, St-SERIES, St-GENIES-des-MOURGUES (Hérault); LE CAILAR, GALLICIAN (Gard) où il voisine avec celui de l'Eulia.

Les pontes correspondantes sont maintenant visibles. Le traitement qui s'y rapporte est à appliquer dès le 10 Juillet; on le renouvellera une dizaine de jours après.

MILDIOU

Des orages se sont abattus dans la nuit du 4 au 5 Juillet sur un vignoble très sain dans son ensemble; il y a intérêt à effectuer un traitement lorsque la dernière application est déjà ancienne.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON